



Mail + courrier recommandé AR

Monsieur Marc Hamy

Directeur des Services de la
Navigation Aérienne
DGAC
50, rue Henry Farman
75720 PARIS CEDEX 15

Strasbourg, le 5 mai 2008.

Objet : Préavis de grève au BNI (SIA)
N/Réf : SAT/SG 09-014

Monsieur le Directeur,

Nous sommes au regret de vous informer que les TSEEAC du Bureau Notam International, au SIA, auront recours à la grève :

Du lundi 18 mai 2009 à 07h00 au jeudi 21 mai 07h00.

Sur les revendications suivantes :

- **Augmentation des effectifs au BNI de + 3 TSEEAC ou mise en œuvre d'une nouvelle organisation**
- **Revalorisation significative du niveau indemnitaire des agents du BNI**
- **Mise en œuvre d'une procédure d'habilitation à exercer par laquelle les agents du BNI seront les seuls autorisés à alimenter la Base de Données Aéronautiques pour les NOTAMs Français**

Bien que le SATAC UNSA soit sur le point de signer la charte de facilitation du dialogue social, il ne sera pas déposé d'alarme sociale préalable afin de souligner l'absence totale de dialogue social qui s'est instaurée au SIA.

En effet, les agents et le SATAC UNSA proposent, depuis de nombreux mois, une organisation permettant d'optimiser le fonctionnement de ce service tout en améliorant les conditions de travail des agents (un projet gagnant-gagnant) sans pouvoir capter l'attention de l'encadrement local.

La mise en œuvre de mesures « originales », sans concertation ni information des agents, consistant à demander à des personnels hors DGAC de pallier les éventuelles absences de TSEEAC lors de la dernière grève au sein de la Fonction Publique ont, d'une part, motivé une grande partie de la participation à ce mouvement des TSEEAC du BNI et, d'autre part, portée atteinte à la confiance au sein du service.

La récente décision de mettre fin, de manière tout aussi brutale, à la procédure (existant depuis plus de 10 ans) consistant à demander aux informateurs aéronautiques de reporter les envois d'informations d'une journée ou deux pendant les périodes de fort sous-effectif au sein de BNI, sans plus de concertation, a achevé le processus menant à la situation d'aujourd'hui.

Nous sommes, bien entendu, à votre entière disposition pour toute réunion de conciliation.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Pour le Bureau National
Le Secrétaire général du SATAC UNSA
Alain BELLARD**

COPIES : - M. le DGAC, M. le SG, M. le DO, Mme le chef du SIA, BN SATAC UNSA